

Accréditation N° 1-0312 Portée disponible sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI

N° 111111-621092

DÉLIVRÉ À

ECOMATIC

18 rue de la Cité 67550 VENDENHEIM

OBJET

ESSAIS DE COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE SELON LES

MODALITES DES NORMES: EN 55014-1 (2006) + A1 (2009),

EN 55014-2 (1997) + A1 (2001) + A2 (2008), EN 61000-3-2 (2006) + A1 (2009) + A2 (2009)

EN 61000-3-3 (2008)

Matériel essayé

Produit

PLINTHE CHAUFFANTE ELECTRIQUE

Constructeur Marque

. **ECOMATIC** PE-NG1-260-1

Référence N° de série

Date des essais : Avril-Mai 2012

Ce document comporte

: 43 pages

Fontenay-aux-Roses, le 09 mai 2012



LABORATOIRE CENTRAL DES INDUSTRIES BURETRIOUESTICK TE

S.A.S au capital de 15,745,984 & RCS Nanterre B 408 363 174

E) 33 Avenue du Général Leclere F - 92266 FONTENAY AUX ROSES

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction partielle ou toute insertion de résultats dans un texte d'accompagnement en vue de leur diffusion doit recevoir un accord préalable et formel du LCIE. Ce document résulte d'essais effectués sur un spécimen, un échantillon ou une éprouvette. Il ne préjuge pas de la conformité de l'ensemble des produits fabriqués à l'objet essayé. Sauf indication contraire, la décision de conformité prend en compte l'incertitude de mesures. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Seuls les essais identifiés par un * ne sont pas effectués sous le couvert de l'accréditation.

LCIE

Laboratoire Central

des Industries Electriques

33, av du Général Leclerc

BP 8

Une société de Bureau Veritas

92266 Fontenay-aux-Roses cedex

Fax: +33 1 40 95 86 56 contact@lcie fr

www.lcie.fr

Tél: +33 1 40 95 60 60

Société par Actions Simplifiée au capital de 15 745 984 € RCS Nanterre B 408 363 174



page 2

1 - PROGRAMME DES ESSAIS

Les essais ont été effectués selon les spécifications des normes suivantes :

Norme émission EN 55014-1 de décembre 2006 et amendement A1 de mai 2009 :

- Mesure des perturbations rayonnées
- Mesure des perturbations discontinues conduites.

Norme immunité EN 55014-2 de février 1997 et amendements A1 de décembre 2001 et A2 d'octobre 2008 :

- Immunité aux décharges électrostatiques norme EN 61000-4-2 de 2009
- Immunité aux transitoires rapides en salves norme EN 61000-4-4 de 2004 et amendement A1 de 2010.
- Immunité aux perturbations conduites, induites par les champs radio-électriques norme EN 61000-4-6 de 2009.
- Immunité au champ électromagnétique modulé en amplitude norme EN 61000-4-3 de 2006 et amendement A1 de 2008.
- Immunité aux ondes de choc norme EN 61000-4-5 de 2006.
- Immunité aux creux de tension norme EN 61000-4-11 de 2004.
- Immunité aux coupures de tension norme EN 61000-4-11 de 2004.

Norme émission EN 61000-3-2 d'avril 2006 et amendement A1 de juillet 2009 et A 2 de juillet 2009(*) :

Mesure des courants harmoniques.

(*) non couvert par l'accréditation COFRAC

Norme émission EN 61000-3-3 de septembre 2008(*):

Mesure des fluctuations de tension.

(*) non couvert par l'accréditation COFRAC



2 - SPÉCIFICATION DU MATÉRIEL

2.1 - Relevé des plaques signalétiques

-plinthe chauffante:



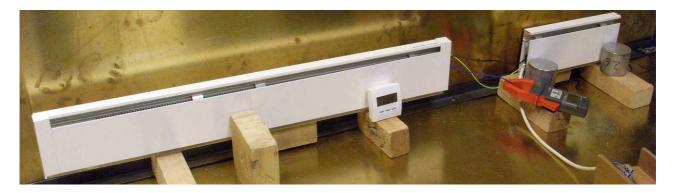
-télécommande radio



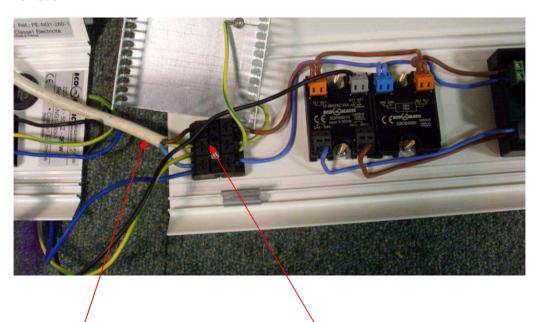


page 4

2.2 - Configuration du matériel



- Cordon d'alimentation : 2 P+T



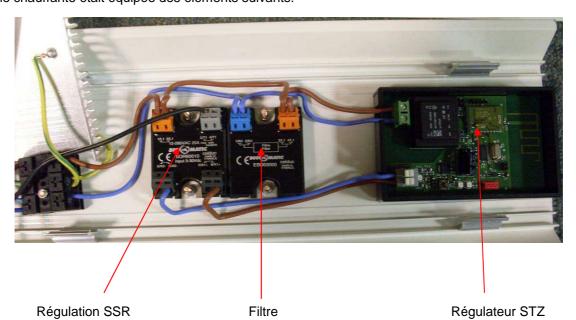
« Arrivée alimentation secteur »

Bornier « d'alimentation »



page 5

-La plinthe chauffante était équipée d'une télécommande de marque et référence non identifiée -La plinthe chauffante était équipée des éléments suivants:



un régulateur STZ de marque et de référence non identifiées.





page 6

une filtre de marque ECOMATIC, référence ESO03000



une régulation SSR de marque ECOMATIC, référence SOR60010.





page 7

3 - CONDITIONS EXPÉRIMENTALES

La plinthe chauffante a été installée successivement dans une salle climatisée et était alimentée sous 230 V~50 Hz, puis dans une cage semi-anéchoïque de 11,8 m x 8,1 m x 9,5 m de hauteur et était alimentée sous 230~V-50 Hz au travers de filtres placés sur la paroi de la cage.

4 - CRITÈRE DE BON FONCTIONNEMENT

Les critères d'aptitude à la fonction de la norme ont été appliqués, le constructeur n'ayant pas fourni de critères de bon fonctionnement.

Durant les essais la plinthe chauffante était dans les configurations suivantes :

- mode «confort»
- Configuration 1 (15℃ sur la télécommande radio)



Configuration 2 (20℃ sur la télécommande radio)



Durant les essais, le taux de chauffe et le cycle de fonctionnement ont été vérifiés.



page 8

5 - <u>RÉSULTATS DES ESSAIS</u>

NORME ÉMISSION EN 55014-1 DE DECEMBRE 2006 ET AMENDEMENT A1 DE MAI 2009

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : $20 \, \text{°C}$ Humidité relative : $40 \, \text{\%}$

				RÉSU	ILTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
4.1.2.2	Bande de fréquences 30 MHz à 1000MHz	Conditions du paragraphe 4.1.2.2				
	Limite des perturbations rayonnées	Accès : . Enveloppe Diagrammes N°1 à 8	[X]	[]	[]	[]
4.2	Limite des perturbations discontinues	Conditions de fonctionnement : selon l'article 7.3.4.14 Accès : .Alimentation	[X]	[]	[]	[1]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque



page 9

Configurations de la plinthe chauffante :

- mesures des perturbations rayonnées : mode « CONFORT » – (40℃ sur la télécommande radio)



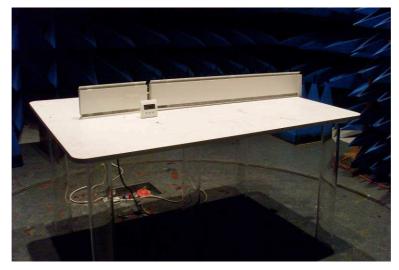
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date Cal.	Durée Cal.
Récepteur de mesure	RHODE & SCHWARZ	ESI40	A2642010	01/2011(*)	1 an
Antenne bi log	SCHWARZBECK	VULB9160	C2040150	12/2011	1 an
Logiciel	NEXIO	BAT-EMC	-	-	-

(*) dérogation





page 10









page 11

- mesures des perturbations discontinues conduites :
 - La plinthe chauffante était dans la configuration suivante : mode confort (20℃ sur la télécommand e radio)



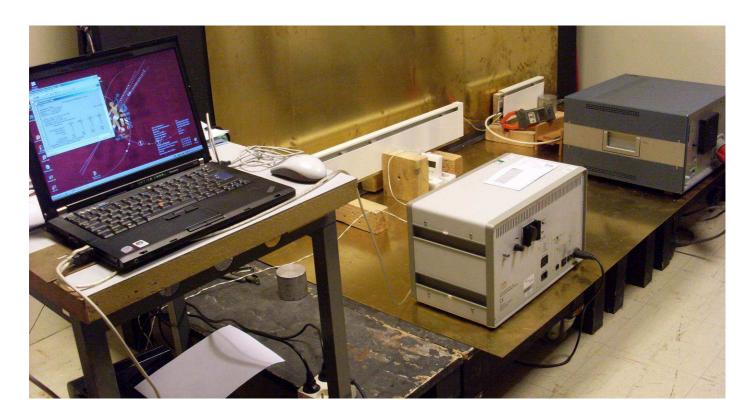
Remarque:
N° : Pour les 2 conducteurs :

Aucun claquement n'a été enregistré.

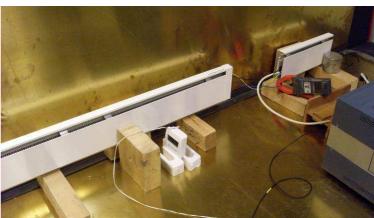
Matériels utilisés						
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date Cal.	Durée Cal.	
Réseau V	RHODE & SCHWARZ	ESH2-Z5	C2322001	01/2012	1 an	
Chaîne de mesure de claquements			A5322006			
Tiroir 150kHz			A2642012			
Tiroir 500kHz	CHASE	DIA 1512D	A2642013	05/2011	1 an	
Tiroir 1,4MHz			A2642014			
Tiroir 30MHz			A2642015			



page 12









page 13

NORME IMMUNITÉ EN 55014-2 DE FÉVRIER 1997 ET AMENDEMENTS A1 DE DECEMBRE 2001 ET A2 D'OCTOBRE 2008

Catégorie de l'appareil : Il (appareil comportant des circuits électroniques de commande dont la fréquence d'horloge interne de l'oscillateur est inférieure à 15 MHz).

				RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.1	<u>Décharges électrostatiques</u> <u>Tableau 1</u> Accès par l'enveloppe	Décharges au contact Niveau : +/- 4 kV Points d'application : . plan de couplage horizontal . plan de couplage vertical . enveloppe métallique peinte . « côté » gauche métallique . « côtés » droit métallique . enveloppe métallique « régulation »	[X] [X] [X] [X] [X]	[] [] [] []		[2] [] [] [] []
		Décharges dans l'air Niveau : +/- 8 kV Points d'application : Télécommande . jointures boîtier . jointures afficheur . afficheur . organes de programmation . « aérations » . jointures trappes à piles	[X] [X] [X] [X] [X]	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : $18 \, \text{°C}$ Humidité relative : $38 \, \text{\%}$

Remarque:

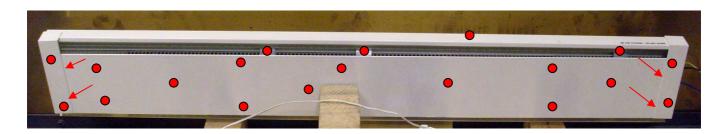
 $N^{\circ}2$: configuration 1 (mode confort $-17^{\circ}C$ sur la t élécommande radio) Aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

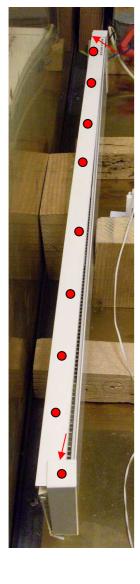
	Matériel utilisé					
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date Cal.	Durée Cal.	
Pistolet de décharges	TESEQ	NSG 435	A5322005	04/2011	1 an	

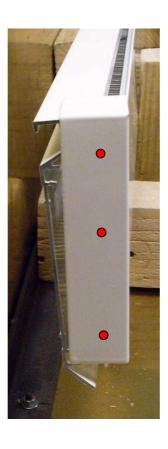


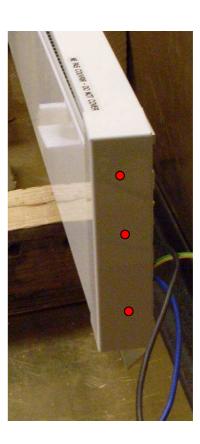
page 14

-Décharges au contact (points rouges-point d'application -flèches rouges-jointures)





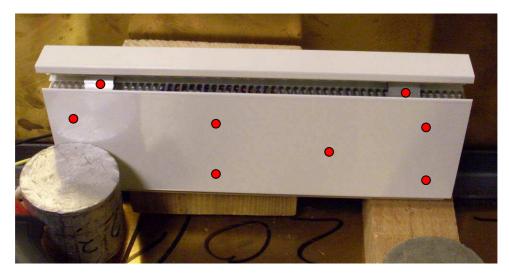






page 15

-Décharges au contact (points rouges-point d'application)







page 16

Décharges dans l'air (traits verts)





page 17

Décharges dans l'air (traits verts)







page 18

			ı	RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.2	Transitoires rapides en salves					
	<u>Tableau 2</u> Accès pour lignes de signaux et lignes de commande	Niveau: +/- 0,5 kV Fréquence de répétition: 5 kHz Durée de l'application: 2 min Application par pince de couplage capacitive Accès:	[]	[]	[X]	[]
	Tableau 3 Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant continu	Niveau : +/- 0,5 kV Fréquence de répétition : 5 kHz Durée de l'application : 2 min Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Tableau 4 Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Niveau : +/- 1 kV Fréquence de répétition : 5 kHz Durée de l'application : 2 min Accès : . Alimentation	[X]	[]	[]	[3]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : $20 \, ^{\circ} \text{C}$ Humidité relative : $33 \, ^{\circ} \text{C}$

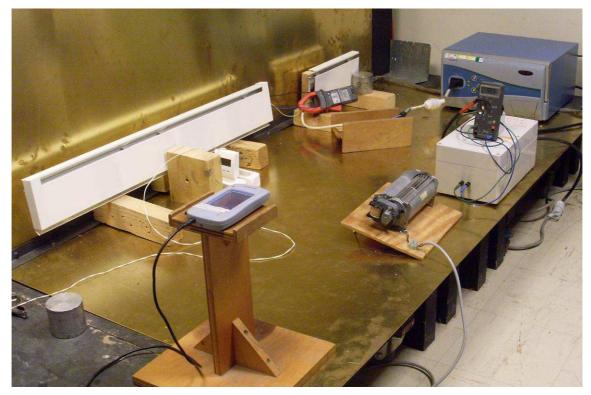
Remarque:

N°3 : Configuration 2 (mode confort -20°C sur la t élécommande radio) Aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

Matériel utilisé						
Description	Description Constructeur Modèle Identification Date de Cal. Durée Cal.					
Générateur	SCHAFFNER	MODULA 6000	A5320016	05/2011	1 an	



page 19







page 20

				RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.3	Courants injectés, de 0,150 à 230 MHz					
	<u>Tableau 5</u> Accès pour lignes de signaux et lignes de commande	Niveau d'essai : 1 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de modulation : 80 % Application par - Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz) :	[]	[]	[X]	[]
	<u>Tableau 6</u> Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant continu	Niveau d'essai : 1 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de modulation : 80 % Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz) :	[]	[]	[X]	[]
	<u>Tableau 7</u> Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Niveau d'essai : 3 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de modulation : 80 % Accès : . Alimentation	[X]	[]	[]	[3]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz)				
		. 0,223 . 1,36 . 3,96 . 13,07 . 68,87	[X] [X] [X] [X]	[] [] [] []	[] [] [] []	[] [] [] []

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque



page 21

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

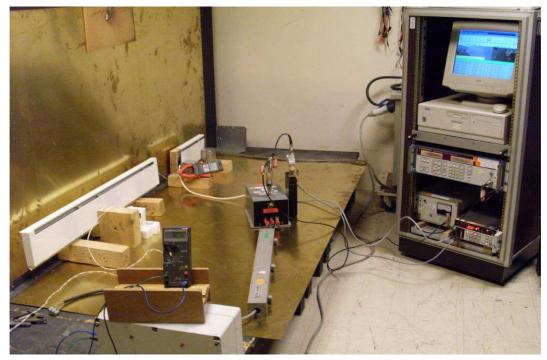
Température 20 ℃ Humidité relative 36 %

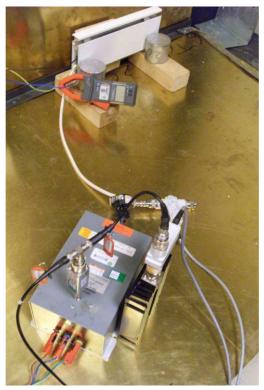
Remarque : N°3 : Configuration 2 (mode confort -20°C sur la t élécommande radio) Aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

		Matériels ι	ıtilisés		
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date de cal.	Durée cal.
Générateur	ROHDE ET SCHWARZ	SMX	A5442002	02/2012	1 an
Mesureur de puissance	ROHDE ET SCHWARZ	URV5	A1481001	05/2011	1 an
Sonde de tension	ROHDE ET SCHWARZ	URV5-Z4	A1490003	05/2011	1 an
Sonde de tension	ROHDE ET SCHWARZ	URV5-Z2	A1509009	05/2011	1 an
Pince de courant	TEGAM	94430-2	A1092019	10/2011	2 ans
Réseau de couplage	FCC	FCC-M3	C2320022	22/2011	1 an
Amplificateur	KALMUS	122FC	A7086008	03/2012	1an
Charge	DICONEX	17-3126	A7152006	05/2011	1an
Atténuateur	DICONEX	16-4518	A7122118	04/2011	1an
Pince d'arrêt	LUTHI	FTC 101	Nr 4228	-	-



page 22







page 23

			ļ	RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.4	Courants injectés, de 0,150 à 80 MHz					
	<u>Tableau 8</u> Accès pour lignes de signaux et lignes de commande	Niveau d'essai : 1 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de l'application : 80 % Application par -				
		Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz) :	[]	[]	[X]	[]
	<u>Tableau 9</u> Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Niveau d'essai : 1 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de l'application : 80 %				
		Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz):	[]	[]	[X]	[]
	<u>Tableau 10</u> Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Niveau d'essai : 3 V (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de l'application : 80 %				
		Accès :	[]	[]	[X]	[]
	Article 8.4	Fréquences ponctuelles choisies (MHz) :	[]	[]	[X]	[]

 $\ensuremath{\mathsf{C}}$: conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

page 24

			1	RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.5	Champs électromagnétiques à fréquence radio-électrique de 80 à 1000 MHz Tableau 11 Accès par l'enveloppe Article 8.4	Niveau d'essai : 3 V/m (non modulé) Type de modulation : AM Fréquence de modulation : 1 kHz Taux de l'application : 80 % Antenne log périodique : - position horizontale - position verticale Fréquences ponctuelles choisies (MHz)	[]	[]	[X] [X]	[]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque



page 25

			l	RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	O	NC	NA	Rem
5.6	Ondes de choc Tableau 12 Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Tr/Th(μs): 1,2/50 (8/20) Nombre d'ondes de choc: 5 positives et 5 négatives Angles de phase: 0°, 90°, 180 et 270° Niveau: +/-1 kV Accès: . alimentation, entre phases . alimentation, entre phase et neutre Niveau: +/- 2 kV Accès: . alimentation, entre phase et terre . alimentation, entre neutre et terre	[X] [X]		[X] []	[3] [] []

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

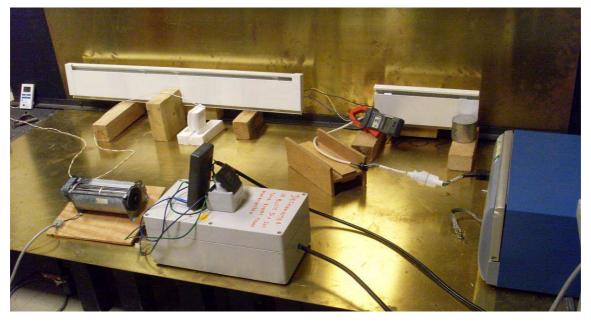
Température : 20 ℃ Humidité relative : 31 %

Remarque : N°3 : Configuration 2 (mode confort -20°C sur la t élécommande radio) Aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

Matériel utilisé					
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date de Cal.	Durée Cal.
Générateur	SCHAFFNER	MODULA 6000	A5320016	05/2011	1 an



page 26







page 27

				RÉSU	LTAT	S
Article	ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
5.7	Creux de tension et coupures brèves					[3]
	Tableau 13 Accès d'entrée et de sortie de puissance en courant alternatif	Coupures brèves Niveau d'essai : 0 % Ut 0 V Durée : 10 ms Angles de phase : 0°et 180° Nombre de coupures brèves : 10 Accès : . Alimentation	[X]	[]	[]	[]
		Creux de tension Niveau d'essai : 40 % Ut 92 V Durée : 200 ms Angles de phase : 0°et 180° Nombre de creux de tension : 10 Accès : . Alimentation	[X]	[]	[]	[3]
		Niveau d'essai : 70 % Ut 161 V Durée : 1 s Angles de phase : 0° et 180° Nombre de creux de tension : 10 Accès : . Alimentation	[X]	[]	[]	[]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : 20° C Humidité relative : 37

Remarque:

N°3 : Configuration 2 (mode confort -20°C sur la t élécommande radio) Aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

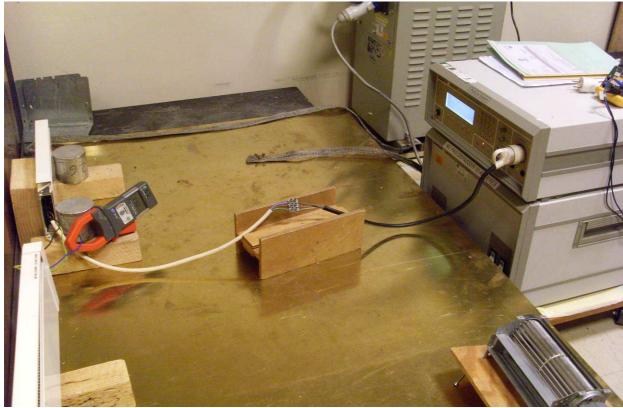
 N^4 : à l'application de premier creux de tension, le chauffage se « coupe ». A la fin de l'essai , la plinthe chauffante ne chauffe toujours pas. Après environ 2 minutes , le radiateur retrouve sa configuration initiale et aucune anomalie de fonctionnement n'a été constatée.

Matériels utilisés					
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date de cal.	Durée cal.
Générateur	SCHAFFNER	NSG1003	A53200125	07/2012	1 an
Variacs	SCHAFFNER	NSG642	C1164114	-	-



page 28







page 29

$\frac{\text{NORME EMISSION EN 61000-3-2 D'AVRIL 2006 ET AMENDEMENTS A1 DE JUILLET 2009 ET A2 DE JUILLET}{2009}$

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : $20 \, \text{°C}$ Humidité relative : $37 \, \text{\%}$

		RÉSULTATS			
ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	С	NC	NA	Rem
-	Gamme de fréquences : 0 à 2 kHz Classe de l'appareil : A Tableau N ^M	[X]	[]	[]	[5]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

La plinthe chauffante était dans la configuration suivante : mode confort — (20℃ sur la télécommande radio)



Remarque:

N5: les valeurs des courants harmoniques mesurées étaient inférieures au niveau limites applicables.

Matériels utilisés					
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date de cal.	Durée cal.
Mesureur d'harmoniques	EMC PARTNER	HARMONICS 1000	A212005	12/2009-	2 ans



page 30







page 31

NORME EMISSION EN 61000-3-3 DE SEPTEMBRE 2008

		RÉSULTATS			
ESSAI	SPÉCIFICATION D'ESSAI	C	NC	NA	Rem
Limitation des fluctuations de tension et du flicker dans les réseaux basse tension(*)		[X]	[]	[]	[]

C : conforme - NC : non conforme - NA : non applicable - Rem : remarque

La plinthe chauffante était dans la configuration suivante : mode confort — (20℃ sur la télécommande radio)



Remarque :-

Matériels utilisés					
Description	Constructeur	Modèle	Identification	Date de cal.	Durée cal.
Mesureur de fluctuations de tensions	EMC PARTNER	HARMONICS 1000	A212005	12/2009-	2 ans



page 32







page 33

6 - CONCLUSION

L'appareil satisfait aux prescriptions des normes EN 55014-1 de décembre 2006 et amendement A1 de mai 2009, EN 55014-2 de février 1997 et amendements A1 de décembre 2001 et A2 d'octobre 2008, EN 61000-3-2 d'avril 2006 et amendement A1 de juillet 2009 et A2 de juillet 2009 et EN 61000-3-3 de de septembre 2008.



page 34

Diagramme N^⁰1

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Horizontale/ Horizontal polarization

Appareil/Apparatus

Marque/Trade mark Référence/Reference

Config./Config

Opérateur/Operator

Norme/Standard

Site/Site

ECO-MATIC

PLINTHE CHAUFFANTE

PE-NG1-260

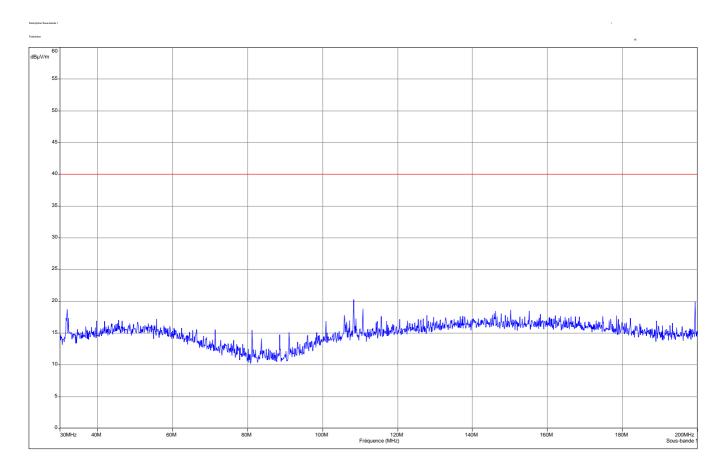
EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (face avant)

ADu

EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

C01

Date/Date 04/05/2012 25℃ 46 %HR





page 35

Diagramme N²

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Horizontale/ Horizontal polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark Référence/Reference PE-NG1-260

Config./Config EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace avant)

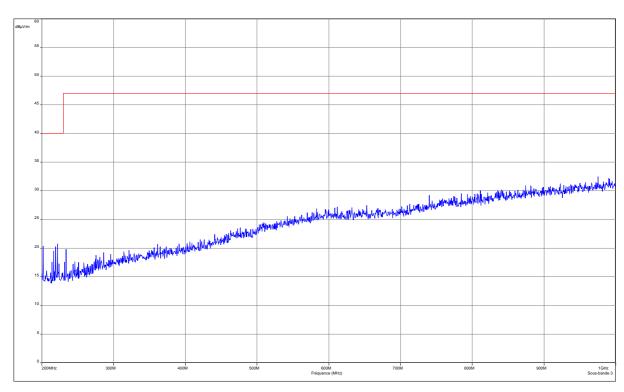
Opérateur/Operator ADu

Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

Site/Site C01

Date/Date 04/05/2012 25℃ 46 %HR







page 36

Diagramme N3

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Verticale/ Vertical polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark Référence/Reference PE-NG1-260

Config./Config EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace avant)

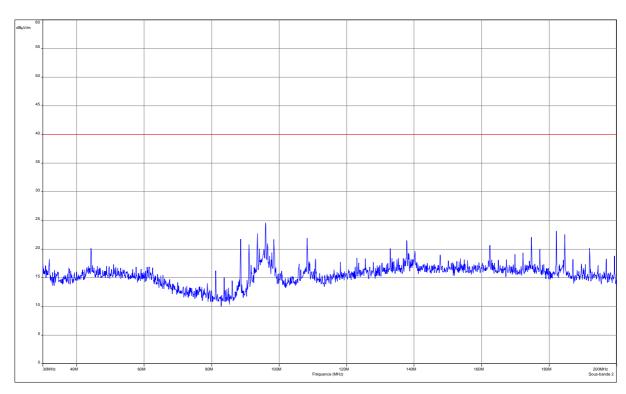
Opérateur/Operator ADu

Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

Site/Site C01

Date/Date 04/05/2012 25℃ 46 %HR

escription Sous-bands 2





page 37

Diagramme N⁹

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Verticale- / Vertical polarization

Appareil/Apparatus PLINTHI

Marque/Trade mark Référence/Reference

Config./Config
Opérateur/Operator

Norme/Standard

Site/Site

Date/Date

PLINTHE CHAUFFANTE

ECO-MATIC PE-NG1-260

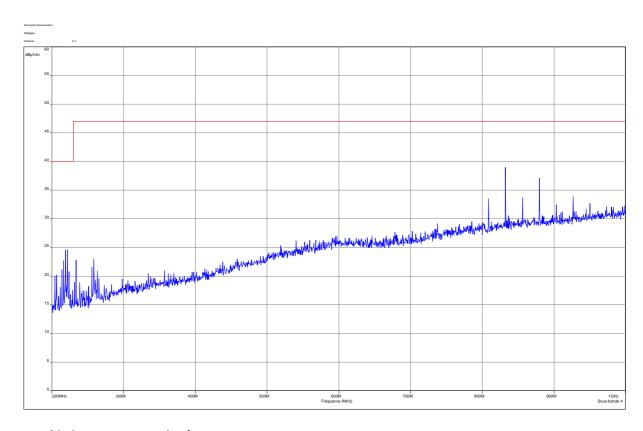
EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (face avant)

ADu

EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

C01

04/05/2012 25℃ 46 %HR





page 38

Diagramme N⁵

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Horizontale/ Horizontal polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark Référence/Reference PE-NG1-260

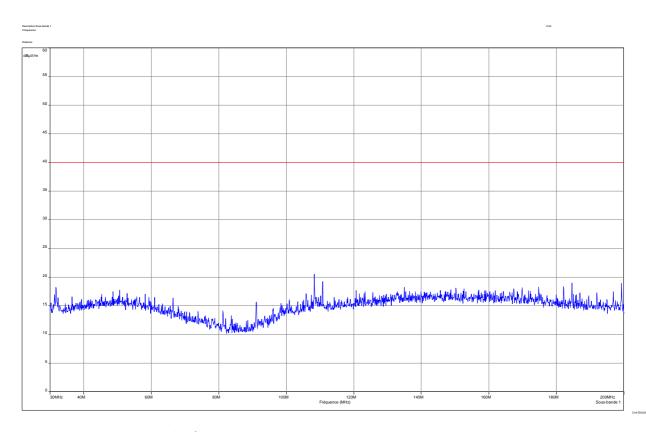
Config./Config EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace arrière)

Opérateur/Operator ADu

Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

Site/Site C01

Date/Date 04/05/2012 25℃ 46 %HR





page 39

Diagramme N%

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Horizontale/ Horizontal polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark Référence/Reference PE-NG1-260

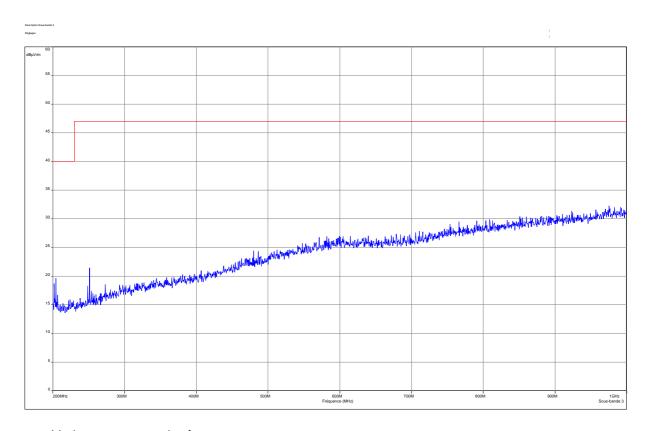
Config./Config EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace arrière)

Opérateur/Operator ADu

Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

Site/Site C01

Date/Date 04/05/2012 25°C 46 %HR





page 40

Diagramme N7

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Verticale/ Vertical polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark Référence/Reference PE-NG1-260

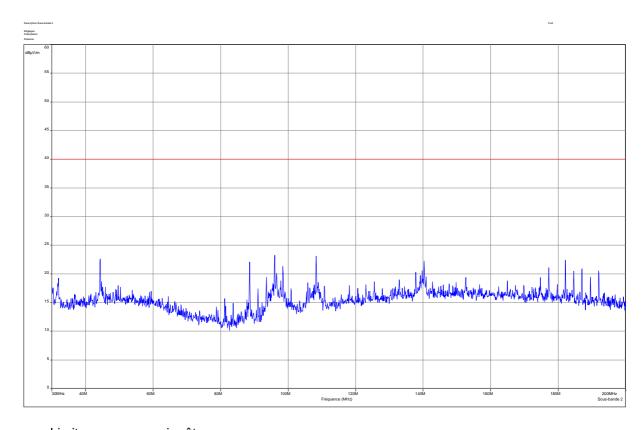
Config./Config EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace arrière)

Opérateur/Operator ADu

Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

Site/Site C01

Date/Date 04/05/2012 25℃ 46 %HR





page 41

Diagramme N%

Mesure des perturbations électromagnétiques rayonnées/ Measurement of the radiated electromagnetic disturbance

Polarisation Verticale/ Vertical polarization

Appareil/Apparatus PLINTHE CHAUFFANTE

Marque/Trade mark ECO-MATIC Référence/Reference PE-NG1-260

EN CHAUFFE POINT DE CONSIGNE 40℃ (f ace arrière) Config./Config

Opérateur/Operator ADu

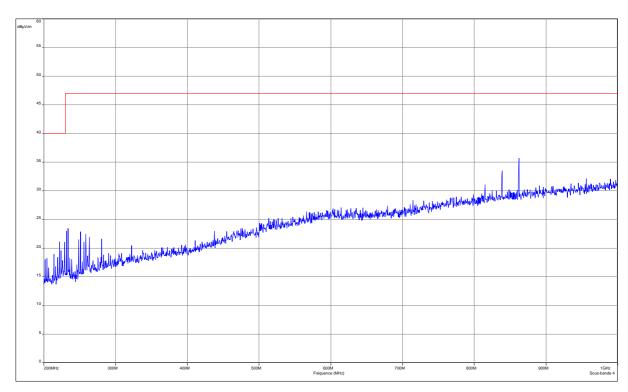
Norme/Standard EN 55014-1 de 2006 et amendement A1 de 2009

C01

Site/Site

Date/Date 04/05/2012 25°C 46 %HR







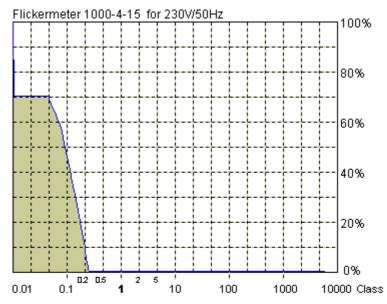
page 42

TABLEAU N°1

MESURE DES FLUCTUATIONS DE TENSION

Les conditions climatiques étaient les suivantes :

Température : $20 \, ^{\circ} \text{C}$ Humidité relative : $37 \, ^{\circ} \text{C}$



 Actual Flicker (Fli):
 0.00

 Short-term Flicker (Pst):
 0.31

 Limit (Pst):
 1.00

 Long-term Flicker (Plt):
 0.26

 Limit (Plt):
 0.65

Maximum Relative
Volt. Change (dmax): 0.23%
Limit (dmax): 4.00%

Relative Steady-state Voltage Change (dc): 0.03% Limit (dc): 3.30%

Maximum Interval exceeding 3.30% (dt): 0.00ms
Limit (dt>Lim): 500ms

Flicker Emission - IEC 61000-3-3 , EN 61000-3-3 , (EN60555-3)

 $Urms = 230.1 \ V \ P = 2.945 \ VV \ Irms = 0.059 \ A \ pf = 0.218$

Test completed, Result: PASSED

19/04/2012 09:34:45

Range: 10 A V-nom: 230 V

TestTime: 120 min (10000%

HAR-1000 EMC-Partier



page 43

INCERTITUDE DE MESURE

Type de mesure	Incertitude élargie laboratoire (k=2) ±x(dB)	Incertitude limite du CISPR ±y(dB)
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau d'énergie « alternatif » sur le site de Fontenay-aux-Roses	3.51	3.6
Mesure des perturbations discontinues conduites en tension sur le réseau d'énergie « alternatif » sur le site de Fontenay-aux-Roses (salle S48)	3.45	3.6
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau d'énergie « alternatif » sur le site en espace libre d'Ecuelles	3.86	3.6
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau d'énergie « alternatif » sur sites client (in situ) avec le récepteur ESH2	3.51	3.6
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau d'énergie « continu » sur le site de Fontenay-aux-Roses	3.49	3.6
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau d'énergie « continu » sur le site en espace libre d'Ecuelles.	3.72	3.6
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau de télécommunication	3.26	A l'étude
Mesure des perturbations conduites en tension sur le réseau de télécommunication sur le site en espace libre d'Ecuelles.	3.45	A l'étude
Mesure des perturbations conduites en courant sur le site en espace libre d'Ecuelles.	3.09	A l'étude
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 200MHz en polarisation horizontale sur le site de Fontenay-Aux-Roses (avec antenne EATON 96002)	4.78	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 200MHz en polarisation verticale sur le site de Fontenay-Aux-Roses (avec antenne EATON 96002)	4.96	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 200 à 1000MHz sur le site de Fontenay-Aux-Roses	5.15	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 1 à 18GHz sur le site de Fontenay-Aux-Roses	5.16	A l'étude
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 80 MHz en polarisation horizontale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne dipôle)	3.77	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 80 MHz en polarisation verticale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne dipôle)	4.12	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 80 à 1000 MHz en polarisation horizontale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne R&S HL023 A2)	4.19	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 80 à 1000 MHz en polarisation verticale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne R&S HL023 A2)	4.50	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 1000 MHz en polarisation horizontale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne bilog CBL6112)	4.24	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 30 à 1000 MHz en polarisation verticale sur le site en espace libre d'Ecuelles (antenne bilog CBL6112)	4.55	5.2
Mesure du champ électrique rayonné de 1 à 18GHz sur le site en espace libre d'Ecuelles	5.16	A l'étude
Mesures des courants harmoniques	11,11%	/
Mesure du Flicker	9,26%	/
Mesure de la puissance perturbatrice	3.32	4.5
Immunité aux perturbations conduites, induites par les champs radioélectriques	2.36	/
Immunité aux perturbations conduites, induites par les champs radioélectriques, méthode de la pince d'injection	2.76	/
Immunité aux champs radioélectriques rayonnés de 80MHz à 2.6GHz	2.64	/